

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le chef du député a déclaré à la Chambre que la santé avait la priorité. Je dis la même chose. Je réponds aujourd'hui de la même façon que j'ai répondu les jours précédents concernant ce que je savais de cette affaire, soit que l'information m'est parvenue le 30 novembre et que l'alerte en matière de santé a été donnée le 1^{er} décembre. Le député ne peut pas changer ni déformer les faits.

M. Gray (Windsor-Ouest): Les faits, c'est que vous avez été négligent.

M. Epp (Provencher): Je dis donc au député qu'aujourd'hui même dans sa question, il vient d'utiliser l'expression «fruits de mer». C'est à côté de la question. Pensez à ce que vous dites. Pensez à ce que vous faites à l'industrie. Surtout, pensez à ce que vous faites à la santé des Canadiens. Il se contredit.

Des voix: Bravo!

[Français]

LA CONSOMMATION DE MOULES TOXIQUES—ON DEMANDE
POURQUOI LE GOUVERNEMENT REFUSE UNE JUSTE
COMPENSATION AUX VICTIMES

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, il est clair que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne voudra pas admettre sa responsabilité, pas plus que le ministre des Pêches et des Océans. C'est la raison pour laquelle je m'adresse au premier ministre qui, en définitive, devra prendre la décision de dédommager les victimes. Ces deux ministres se sont comportés comme des éléphants dans un magasin de faïence, et le premier ministre doit aujourd'hui décider de payer les pots cassés. Pourquoi le gouvernement se fait-il tirer l'oreille en refusant une juste compensation à des personnes qui sont victimes d'erreurs du gouvernement?

● (1450)

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, la protection de la santé demeure prioritaire. Il y a un plan d'action très clair pour aider l'industrie à se remettre sur pied tout en maintenant la primauté de la question de la santé.

Le député devrait peser ses mots et mettre la sourdine à son esprit de parti. Non seulement il veut marquer des points en trouvant des responsables, mais il veut aussi se servir de sa position à la Chambre pour soulever . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député de York-Est.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE FINANCEMENT DE CANDIDATS NÉO-DÉMOCRATES DANS DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES—L'ÉMISSION DE REÇUS AUX FINS DE
L'IMPÔT

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le ministre sait qu'on ne peut déduire aux fins d'impôt les contributions financières versées à des candidats au niveau municipal.

Selon des informations récentes, des partisans néo-démocrates de candidats municipaux à Toronto ont versé des contributions à des candidats et obtenu un reçu aux fins de l'impôt.

Des voix: Quelle honte!

M. Redway: Les contributions sont passées par l'intermédiaire du Nouveau parti démocratique fédéral.

Des voix: Oh, oh!

M. Redway: Cette manoeuvre qui permet au NPD d'abuser du fisc est-elle légale? Dans l'affirmative, le ministre est-il disposé à intervenir dès maintenant pour colmater cette brèche?

Des voix: Bravo!

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je suis persuadé que la question intéresse tous les partis politiques présents à la Chambre. Je puis garantir à mes collègues que notre ministère vérifiera, comme il en a la responsabilité, les montants de tous les reçus et en vérifiera l'authenticité.

M. Crosbie: Et il entamera des poursuites.

M. MacKay: Quant à l'utilisation des contributions, cette question relève probablement d'Élections Canada.

M. Jelinek: C'est une question de moralité.

M. MacKay: La situation sera examinée de très près. Il n'est dans l'intérêt de personne à la Chambre que ces contributions politiques qui ne sont rien d'autre, en somme, qu'une forme spéciale de déduction fiscale, fassent l'objet d'abus.

M. Crosbie: Vous pâlissez, Ed.

Une voix: L'honnêteté faite homme.